

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 25 (1979)

**Heft:** 2

**Rubrik:** L'actualité politique helvétique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Comme chaque année, la vie politique éprouve quelque peine à démarer après les fêtes de l'An. Les vacances d'hiver se prolongent. Le Conseil fédéral ne tient pas séance pendant près de quatre semaines. Les commissions parlementaires font relâche. Cette détente qui n'est point désagréable se remarque jusque dans les journaux qui s'amenuisent, n'étant plus « arrosés » par la publicité qui abondait en fin d'année.

## 1979, année électorale fédérale

Cette année 1979 verra se dérouler les élections pour le renouvellement intégral du Conseil national (200 députés) et partiel du Conseil des Etats, le mode et la date du choix des députés variant selon les cantons.

Cette perspective des élections d'octobre crée un climat spécial qui se retrouve tous les quatre ans. La vie politique publique est mise légèrement en veilleuse, les préoccupations se glissant du côté des ambitions personnelles.

Les élections se dérouleront de toute façon dans une atmosphère différente de ce qu'elle était il y a quatre ans. Les marginaux comme les nationalistes « à la Schwarzenbach », vont probablement mordre la poussière, leurs problèmes (excès de population étrangère en particulier) ayant disparu de l'horizon. Mais d'autres mar-

ginaux, dangereux, apparaissent : les écologistes. Ils éveillent des réactions émotionnelles et viscérales qui ont toujours des chances nombreuses de drainer des flots d'électeurs. Ils sont déjà entrés dans des exécutifs cantonaux et communaux. Ils risquent bien de forcer les portes du Conseil national, au détriment des partis traditionnels. En vérité, les objectifs qu'ils visent (la qualité de la vie !) ont peu de chose à voir avec les vrais problèmes politiques. Mais il serait faux de négliger leur existence, à ces écologistes, et l'on ne serait pas étonné que divers partis ne flirtent pas avec eux dès maintenant...

Il convient de ne point trop s'alarmer. Les marginaux constituent depuis toujours une composante du corps électoral, bien que la couleur et la forme varient. C'est un résultat heureux de notre système démocratique, car ils nous rappellent opportunément que rien n'est définitivement acquis dans la vie politique.

## Le « paquet » financier

On se demandait avec curiosité si le Conseil fédéral aurait le courage de faire voter le peuple avant les élections sur le sujet si délicat des finances fédérales, problème essentiel pourtant. Eh bien, il a eu ce courage ! Dans sa première séance de l'année, il a fixé cette votation au 20 mai prochain. La lutte sera serrée. Les partis du centre-droit (radical, démocrate-chrétien, Union démocratique du centre) sont officiellement pour le projet soumis. Le parti socialiste est opposé, bien qu'il soit associé au gouvernement. Ce n'est pas la première fois qu'il veut bien profiter des avantages du pouvoir, mais évite d'en assumer les charges et les obligations... La puissante Union syndicale suisse (qui glisse nettement à gauche sur l'impulsion de son nouveau président, le conseiller national Müller, par ailleurs président de l'Union P.T.T.) donnera la liberté de vote à ses adhérents, ce qui est aussi un moyen d'esquiver les responsabilités !

Les Conseils national et des Etats se sont mis d'accord, sans enthousiasme, sur un compromis qui envisage l'introduction d'une nouvelle forme d'impôt fédéral direct, ainsi que celle de l'impôt sur la valeur ajoutée, la fameuse T.V.A. fixée à 8 %. On peut dire que les partis se sont résignés à cette solution, alors qu'il est impossible de nier que la tâche

la plus urgente est de tirer la Confédération de l'impasse financière dans laquelle elle stagne.

Mais les rangs des mécontents sont encore serrés, allant des petits commerçants (race, hélas ! en voie de disparition), des artisans aux vigneron. On va imposer le vin à 8 %, mais continuer à taxer les boissons américaines gazeuses à 2 %...

## Les voyages de M. Aubert

M. Aubert, chef du Département politique, est en voie d'inaugurer une diplomatie itinérante. Il ambitionne de se rendre aux Etats-Unis. Il vient de parcourir cinq pays d'Afrique. Il compte inviter aussi à Berne des chefs d'Etat, le roi d'Espagne, le président de la République italienne, celui d'Allemagne fédérale, etc.

La Suisse ne peut évidemment pas se retirer dans une tour d'ivoire. Elle fait partie de la communauté internationale et doit entretenir des relations commerciales avec tous les pays, quel que soit leur régime politique.

La Suisse était présente à la Conférence d'Helsinki. Elle fut aussi — et très active — à celle de Belgrade. On a échangé quantité de belles promesses et pris des résolutions mériennes. Il n'y a malheureusement pas grand chose de concret derrière ces belles paroles. On s'achoppe notamment à des conceptions diamétralement opposées des droits de l'homme et de la circulation sans entraves des idées et des hommes. Vaut-il la peine de poursuivre dans cette direction alors qu'on n'aboutit qu'à des impasses, et cela pour longtemps encore ?

Dans ces conditions, faut-il continuer en direction d'une adhésion de la Suisse à l'O.N.U. politique ? Quelles seraient notre rôle et notre influence dans ce caravansérail de nations disparates, où les pays qui ont le moins d'expérience de la vie et des relations internationales crient le plus fort, sans assumer de réelles responsabilités. A mon sens, il demeure « urgent d'attendre », au risque de chagriner le chef de notre diplomatie et beaucoup de ses agents. Le peuple n'est pas mûr pour franchir ce pas international et ne le sera pas de longtemps. Nous avons d'autres tâches plus urgentes et plus importantes à accomplir dans l'intérêt général.

René Bovey.